



Compte rendu séance du Conseil Municipal de la commune d'Arboussols-Marcevol du Samedi 23 mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois Mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Arboussols et Marcevol, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Cabeza Fernand, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents et représentés : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 Mai 2020

Le conseil Municipal débute à 20h00 en ce Samedi 23 Mai 2020, conformément aux recommandations ministérielles en raison du Covid-19, il est voté que la séance se déroulera à huit clos.

Les conseillères et conseillers suivants sont présents : Mme Elisabeth RAAYMAKERS, M. Jean CARMIER, Mme Véronique WENDELS-CUISSETTE, M. Galdric MONTANOLA, Mme Sandra GENESTE, Mme Chrystelle COMBES, Mme Marjolaine MONNET, M. Frédéric DEAUX, M. Bernard ALBERT.

La conseillère suivante est absente et excusée avec pouvoir : Mme SANTINI Muriel

La secrétaire de séance est : Mme WENDELS-CUISSETTE Véronique

Est vérifié le respect des dispositions de l'article L2131-11 du CGCT qui interdit aux conseillers personnellement concernés par une affaire de participer aux délibérations.

Sont soumis au vote à bulletin secret les points suivants :

- Désignation et élection du maire

M. Fernand met sa candidature au vote à bulletin secret

11 bulletins "OUI". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, a élu à l'unanimité, Monsieur Cabeza Fernand, Maire de la commune de Arboussols et Marcevol.

- Désignation et élection des adjoints au maire.

M. le maire met au vote à bulletin secret la proposition d'élire en tant qu'adjoints au maire de la commune de Arboussols-Marcevol les trois élus sous la désignation suivante :

1 adjoint : Elisabeth RAAYMAKERS

Adjoint aux finances : Jean CARMIER

Adjointe à L'urbanisme : Véronique WENDELS-CUISSETTE.

11 bulletins "OUI". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, a élu à l'unanimité, les 3 adjoints cités dans leurs fonctions.

Sont soumis au vote à main levée et à haute voix les points suivants :

- Validation des commissions internes municipales et de leurs membres.

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la création de 9 commissions et de leurs membres :

1) Commission obligatoire : Appels d'Offres :

1 président : [M. Fernand CABEZA]

3 membres : [M. Jean CARMIER] [Mme Véronique WENDELS-CUISSETTE] [M. Frédéric DEAUX]

2) Commission : Finance

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [Mme Elisabeth RAAYMAKERS] [M. Jean CARMIER] [Mme Véronique WENDELS-CUISSETTE]

3) Commission : Développement économique, grands projets et partenariats économiques

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [M. Jean CARMIER] [M. Frédéric DEAUX] [M. Galdric MONTANOLA]

Consultants/tes : [M. Bernard ALBERT]

4) Commission : Voirie, travaux, transport, aménagement et sécurité

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [M. Bernard ALBERT] [M. Frédéric DEAUX]

Consultants/tes : [M. Jeremy CRETET]

5) Commission : Urbanisme, PLUI

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [M. Frédéric DEAUX] [Mme Véronique WENDELS-CUISSETTE] [M. Galdric MONTANOLA]

Consultants/tes : [M. Pierre WENDELS]

6) Commission : Agriculture et environnement

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [M. Bernard ALBERT] [Mme Marjolaine MONNET]

Consultants/tes : [M. Jeremy CRETET]

7) Commission : Culture, histoire, patrimoine, Tourisme et sport

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [Mme Elisabeth RAAYMAKERS] [Mme Muriel SANTINI] [M. Galdric MONTANOLA]

Membres consultatifs : [M. Jean CARMIER] [Mme Marjolaine MONNET]

8) Commission : Jeunesse, affaires sociales et animations.

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [Mme Muriel SANTINI] [Mme Chrystelle COMBES] [Mme Sandra GENESTE]

Membres consultatifs : [Mme Véronique WENDELS-CUISSETTE]

Consultants/tes : [Mme Aline CLERC]

9) Commission : Communication(s), cohésion et citoyenneté.

Président : [M. Fernand CABEZA]

Membres : [Mme Elisabeth RAAYMAKERS] [M. Galdric MONTANOLA]

Consultants/tes : [M. Pierre WENDELS]

11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité la création des 9 commissions et leurs compositions.

- Validation des représentants aux syndicats mixtes

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les représentations suivantes aux divers syndicats mixtes :

1) Syndicat Intercommunal de voirie :

Titulaire : [M. Fernand CABEZA]

Suppléant/te : [M. Bernard ALBERT]

2) Syndicat Départemental d'Energie et d'Electricité (SYDEEL66) :

Titulaire : [M. Jean CARMIER]

Suppléant/te : [M. Fernand CABEZA]

3) Syndicat Mixte Canigou Grand Site :

Titulaire : [Mme Marjolaine MONNET]

Suppléant : [M. Galdric MONTANOLA]

4) Syndicat mixte de la Desix :

Titulaire : [M. Fernand CABEZA]

Suppléant : [M. Bernard ALBERT]

11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité la représentation aux divers syndicats mixtes.

- Attribution des subventions aux associations de la commune

Pour l'année 2020, vu les circonstances exceptionnelles et l'annulation de toutes les festivités et animations publiques, il est décidé d'appliquer un allègement de la subvention accordée d'ordinaire au comité des fêtes. Le conseil municipal ne souhaite pas reconduire cette année la subvention accordée précédemment à la Fondation du Prieuré de Marcevol. En contrepartie, la mairie s'engage à soutenir ponctuellement le comité des fêtes jusqu'à la fin de l'année 2020 dans ses actions pour le village.

11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité l'attribution des subventions suivantes aux associations de la commune :

- 1000,00 euros au Comité des fêtes. FEST'ARBOUSSOLS

- 500,00 euros à l'association d'entretien des chemins : ASSOCIACIO DELS ORRIS Y CAMINS DEL ROC REDOUN

- Achat de matériel agricole

Pour assurer de manière efficace l'entretien de la commune, il est évoqué la nécessité que la commune se dote d'un broyeur de végétaux, branches, branchages et d'une épareuse-débroussailleuse pour l'entretien des fossés.

Il est décidé à l'unanimité de reporter cette décision au prochain conseil municipal en attendant des précisions sur les subventions à venir.

- Adoption des mesures sur la gestion de l'aménagement du territoire :

Dans le cadre du programme d'aménagement du territoire et d'une gestion de l'urbanisme, il est décidé de porter au vote du conseil municipal la mise en place de 3 actions prioritaires :

- Mettre à l'étude et engager les actions nécessaires au classement de l'intégralité de la commune en zone DPU de droit de préemption urbaine

Mette à l'étude et engager les actions nécessaires pour la réalisation d'une procédure de "Biens sans maitre" pour l'ensemble des parcelles composant le lot des terrains du Golf

Mette à l'étude et engager les actions nécessaires pour la réalisation d'un plan d'alignement dans le secteur dit de la source "Font d'en Lloc", limitrophe avec les parcelles privées A105 – 106 – 331 - 329 et 328

11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité la mise en place des actions nécessaires au programme d'aménagement du territoire et de gestion de l'urbanisme :

- Organisation des emplois municipaux

1 - Dans le cadre de l'aménagement des services municipaux il est décidé de porter au vote du conseil municipal l'augmentation du temps de travail du secrétaire de mairie à 30h30 par semaine.

9 voix "POUR" et 2 voix "Abstention". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à la majorité l'augmentation du temps de travail du secrétaire de mairie à 30h30 hebdomadaire.

1 - Dans le cadre de l'aménagement des services municipaux, M le maire demande que soit étudié la possibilité de transformer en emploi technique l'augmentation de temps de 7 heures hebdomadaire du secrétaire de mairie jusqu'à la fin de l'année.

11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité cette demande d'étude d'un emploi technique partiel du secrétaire de mairie.

3 - Dans le cadre de l'aménagement des services municipaux il est décidé de porter au vote du conseil municipal la délégation d'ordre aux 3 adjoints au maire des pouvoirs du maire dans les ordres et l'organisation des tâches à effectuer par le personnel communal

11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité la délégation d'ordre aux 3 adjoints.

- Aménagement du cimetière et création d'un columbarium :

Le conseil municipal prend note que devant le nombre croissant de crémations, il conviendrait à la commune d'offrir une sépulture décente à ceux qui choisissent ce mode d'inhumation en installant un Columbarium dans le cimetière afin de déposer les urnes.

Il est décidé à l'unanimité de reporter cette décision au prochain conseil municipal en attendant des précisions sur le coût de l'installation de cette création.

- Questions diverses. :

1 - Reprenant une des promesses de l'équipe municipale, il est évoqué la pose d'une boîte à questions devant la mairie. La boîte sera en accès libre pour les habitants souhaitant interroger le conseil municipal ou proposer une idée.

11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité l'installation d'une boîte à questions à l'usage des habitants devant la mairie.

2 – Avec 11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne pouvoir au maire de représenter en justice la mairie.

3 – Avec 11 voix "POUR". Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accorde à l'unanimité pouvoir au maire de donner délégation de sa signature aux 3 adjoints.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal du 23 Mai 2020 est levée à 21h04

Signatures des membres présents : (Voir feuille d'émargement jointe)